

Avis d'enquête publique

Projets de plan d'action de lutte contre le bruit dans l'environnement

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 21 juin 1976 relative à la lutte contre le bruit, le dossier avec les projets de plan d'action de lutte contre le bruit dans l'environnement à savoir

- le plan d'action contre le bruit provenant du trafic routier
- le plan d'action contre le bruit provenant du trafic ferroviaire
- le plan d'action contre le bruit provenant du trafic aérien
- le plan d'action contre le bruit dans l'agglomération de Luxembourg
- le plan d'action contre le bruit dans l'agglomération sud

sont déposés pendant soixante jours à la maison communale et publiés sur le portail national des enquêtes publiques (<https://enquetes.public.lu>) à des fins d'enquête publique, à savoir **du vendredi 13 juin 2025 au mardi 12 août 2025 inclus** où le public peut en prendre connaissance. Le délai du dépôt court à partir du 14 juin 2025 jusqu'au 12 août 2025 inclus.

Ces plans s'appuient sur une cartographie stratégique du bruit et offrent une vue d'ensemble de la situation. Ils regroupent les mesures nationales pour prévenir et réduire l'exposition au bruit environnemental.

Durant la période du dépôt du projet, les observations relatives aux projets peuvent être déposées par le biais du portail national ou adressées par écrit au collège des bourgmestre et échevins des communes concernées.

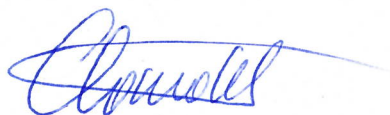
Une **réunion d'information publique** au sujet des plans d'action aura lieu le **30 juin 2025 de 17h30 à 19h30 au Centre culturel de Merl** (Home St. Gengoul, 26 rue St. Hubert, L-1744).

Les documents visés par la présente et les dates de présentation des plans d'action visés par la présente peuvent également être consultés sous le lien Internet www.emwelt.lu dans la rubrique «A la une», dossier «Consultation publique: Plans d'action contre le bruit».

Berdorf, le 13 juin 2025

Le secrétaire,

(Contresigné art. 74 loi communale)



Le bourgmestre,

